

## Lycées proposant des classes RLS (année scolaire 2018/2019)

### Qui peut entrer en classe RLS?

Les élèves admis dans une classe usuelle de la formation initiale peuvent choisir la classe RLS correspondante, à condition que le conseil de classe donne un avis d'orientation favorable.

### Comment sont organisés l'examen final et le projet intégré?

Sauf pour l'allemand, les épreuves sont les mêmes que pour les autres classes, les questionnaires sont traduits en français.

Si l'allemand est prévu au programme, les élèves se soumettent à une épreuve correspondant au niveau enseigné.

### Quelle est la valeur du diplôme obtenu?

Les diplômes des classes RLS sont équivalents à ceux des classes usuelles.

Pour les divisions «administrative et commerciale» ainsi que «technique générale», le niveau d'allemand choisi est mentionné sur le diplôme.

*Pour l'apprentissage des adultes, prière de s'adresser au Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'Emploi (ADEM), tél. 247-85480*

### Lycée technique de Bonnevoie (LTB) à Luxembourg

Tél. 40 39 45-261

### Lycée technique du Centre (LTC) à Luxembourg

Tél. 47 38 11-303

### Lycée technique pour Professions de Santé (LTPS)

Tél. 44 11 65 36

### Lycée technique d'Esch-sur-Alzette (LTE)

### Lycée Guillaume Kroll (LGK)

Tél. 55 95 45-205

### Lycée technique de Lallange (LTL) à Esch-sur-Alzette

Tél. 55 95 42-304

### Lycée Bel-Val (LBV) à Esch-sur-Alzette

Tél. 26 55 47-395

### Lycée technique Mathias Adam (LTMA) à Lamadelaine

Tél. 50 87 30-206

### Lycée technique d'Ettelbruck (LTETT)

Tél. 81 92 01-306

### Pour tout complément d'information:

#### Agence pour le développement de l'Emploi

Service d'orientation professionnelle

tél: 247-85480 ou 247-85385

[www.adem.public.lu](http://www.adem.public.lu)

#### Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la scolarisation des enfants étrangers

Tél. 247 85207

[www.men.public.lu](http://www.men.public.lu), rubrique «offre scolaire ES/EST»

Des classes RLS sont organisées dans un lycée technique par région, si le nombre d'élèves inscrits est suffisant.

# L'école du succès, une chance pour tous

À partir de la 4<sup>e</sup>,  
les classes à régime  
linguistique spécifique



## Pourquoi des classes à régime linguistique spécifique (RLS)?

Après la classe de 5<sup>e</sup>, les élèves entrent en classe de 4<sup>e</sup> où ils entament une formation qui les prépare à la vie professionnelle.

Souvent l'allemand est la langue d'enseignement, ce qui cause des difficultés à beaucoup d'élèves. Pour eux, les classes à régime linguistique spécifique (RLS) sont une réelle chance de réussite.

### Qu'est-ce qu'une classe RLS?

C'est une classe où tous les cours, sauf les cours de langues, sont donnés en français. Les programmes sont identiques à ceux des autres classes.

Pour les formations où l'apprentissage de l'allemand est obligatoire, l'élève a le choix entre deux niveaux – débutant ou intermédiaire – à l'entrée en classe de 4<sup>e</sup>.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# Un grand choix de formations en langue véhiculaire française

## Classes RLS du régime technique

### Division technique générale

Section ingénierie: 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au LTC et LTMA / 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> au LTC et LTMA

Section sciences naturelles: 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au LTC, LBV, LTMA et LTETT / 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> au LTC et LTETT

- Tous les cours, sauf l'allemand et l'anglais, sont donnés en français.
- En 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, l'allemand est enseigné à un niveau adapté aux compétences des élèves.
- En 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>, il n'y a plus de cours d'allemand.
- Le niveau d'allemand est mentionné sur le diplôme final.

### Division administrative et commerciale

Section administrative et commerciale : 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au LTC, LTL, LTMA et LTETT

Section gestion : 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> au LTC, LTL, LTMA et LTETT

Section communication et organisation : 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> au LTETT

- Tous les cours, sauf l'allemand et l'anglais, sont donnés en français.
- À partir de la 4<sup>e</sup>, l'allemand est enseigné à un niveau adapté aux compétences des élèves.
- À l'examen final, l'élève se soumet à une épreuve d'allemand correspondant au niveau enseigné.
- Le niveau d'allemand est mentionné sur le diplôme.

### Division des professions de santé et des professions sociales

Section professions de santé et professions sociales: 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au LTC, LTMA et LTETT

Section sciences sociales: 4<sup>e</sup> au LTC, LBV, LTMA et LTETT / 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> au LTC, LTPS, LBV et LTETT

Section infirmier: 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> au LTPS

- Tous les cours, sauf l'allemand et l'anglais, sont donnés en français.
- En 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, l'allemand est enseigné à un niveau adapté aux compétences des élèves.
- En 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> Sciences sociales, la langue anglaise est obligatoire et les élèves choisissent une 2<sup>e</sup> langue parmi le français et l'allemand.  
En 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> Infirmier, la langue française est obligatoire et les élèves choisissent une 2<sup>e</sup> langue parmi l'anglais et l'allemand.
- Des connaissances en luxembourgeois sont requises pour la classe de 2<sup>e</sup> Infirmier.



## Classes RLS du régime de la formation de technicien

### Division administrative et commerciale (LTC, LTL, LTMA, LTETT)

- Tous les cours, sauf l'allemand et l'anglais, sont donnés en français.
- À partir de la 4<sup>e</sup>, l'allemand est enseigné à un niveau adapté aux compétences des élèves.
- Le niveau d'allemand est mentionné sur le diplôme.

### Division électrotechnique (LTE/LGK)

- Tous les cours sont donnés en français.
- Il n'y a pas de cours obligatoire d'allemand.

### Division logistique (LTB, LTL)

- Tous les cours sont donnés en français.
- Il n'y a pas de cours obligatoire d'allemand.

## Classes RLS du régime professionnel

- Les cours sont donnés en français.
- Il n'y a pas de cours obligatoire d'allemand.
- Formation marquée **en gras** = avec un contrat d'apprentissage dès la classe de 4<sup>e</sup>.
- Pour connaître le lycée offrant la formation, prière de s'adresser au Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'Emploi (ADEM), tél. 247-85480.

### Apprentissage DAP

Agent administratif et commercial

Aide-soignant

Boulangier-pâtissier

**Coiffeur**

**Conseiller en vente**

**Cuisinier\***

**Electricien**

Electronicien en communication

**Esthéticien**

**Gestionnaire qualifié en logistique\***

**Installateur chauffage-sanitaire**

**Maçon**

**Mécatronicien d'autos et de motos**

Pâtissier - chocolatier - confiseur - glacier

**Peintre - décorateur**

Restaurateur\*

**Serveur de restaurant\***

\* possibilité d'offrir soit classe francophone, soit classe bilingue

### Apprentissage CCP

**Commis de vente**

**Coiffeur**

**Electricien**

**Installateur chauffage-sanitaire**

**Assistant en mécanique automobile**

Toutes les autres formations CCP sont, en ce qui concerne la formation en milieu scolaire, bilingues.